

Antenne des Côtes d'Armor

Déclaration préalable du Sgen-CFDT

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs les membres du Comité Technique,

Tout d'abord, nous remercions les services de la DSDEN pour la qualité des documents préparatoires à ce CTSD et avons apprécié de les recevoir dans les temps réglementaires.

La situation sanitaire n'évolue guère, avec son lot d'incertitudes permanentes. Elle a prévalu à la tenue de cette instance à distance, ce que nous comprenons.

Au quotidien, ces incertitudes sont difficiles à gérer par les équipes qui sont confrontées aux questionnements des familles et des plus jeunes élèves eux-même.

Nous regrettons, à l'aube d'un « éventuel possible re-confinement » que le besoin de formation à l'enseignement à distance et à l'utilisation des outils numériques mis à la disposition des enseignants n'ait pas été pris en compte.

Nos collègues directrices et directeurs vont avoir, ou ont déjà eu, à gérer des conseils d'école et autres réunions en visio-conférence. Ils-elles ont du prendre sur leur temps personnel pour s'y former.

La crise n'est pas finie, d'autres pourraient lui succéder. Il faut proposer des formations à l'usage du numérique aux agents qui en émettent le besoin.

Passons au sujet du jour : la carte scolaire du premier degré dans notre département.

Des situations locales tendues cette année se voient prises en compte dans ce projet de carte scolaire. Les situations étudiées en septembre et ayant bénéficié de moyens supplémentaires pour cette année scolaire voient leur situation réévaluée. Nous prenons positivement acte de vos propositions. L'abondement des postes de titulaires remplaçants était une urgence au vu de la situation tendue dès la première période de cette année scolaire.

Nous notons le déplacement du dispositif ULIS de Moncontour, mais en revanche, vous n'avez aucune proposition d'ouverture d'ULIS dans l'Est du département. Ce n'est pas imaginable pour nous.

Le manque de places est criant. Cette année, les dispositifs ULIS existants n'ont pas pu accueillir tous les enfants ayant eu une notification d'orientation pour la rentrée de septembre dernier. De ce fait, scolarisés en classe ordinaire, ces élèves ont du bénéficier d'un accompagnement humain alors notifié en urgence par la CDPH suite à des recours des familles. Or les AESH manquent : c'est un cercle vicieux.

Il est temps de remettre en route un cercle vertueux pour une inclusion sereine dans nos écoles.

Au vu des difficultés vécues dans les écoles pour la prise en charge d'enfants à besoins particuliers, il est incompréhensible que l'institution ne puisse faire appliquer les notifications d'orientation. C'est un manque de respect pour les élèves, leurs familles, et les personnels enseignants, AESH, communaux qui s'investissent à leurs côtés.

Nous prenons note de la création de l'UEMA à Loudéac. Cette décision va dans le sens de nos attentes. Mais les manques sont encore criants : nous citons le cas des dispositifs ULIS, mais le manque de places en IME est également permanent dans notre département.

L'ouverture du poste Dispositif Auto Régulation et le choix de son implantation nous interrogent. Vous ne manquerez pas de nous expliquer le choix de l'école et l'organisation de ce dispositif.

Nous avons également besoin de maitres spécialisés G. Ils seraient de grand secours aux enfants qui rencontrent des problèmes d'adaptation à la vie scolaire et mettent en difficulté nombre de collègues. Une prise en charge de ce type, précoce, éviterait à certaines situations de s'envenimer. Le rôle de prévention des maitres G est en train de disparaître : c'est regrettable.

Il faut relancer la politique de départ en formation G.

Notre institution peine à mettre en œuvre le beau projet de l'inclusion scolaire et de la prise en compte de la difficulté scolaire. A minima, elle devrait répondre aux notifications de la MDPH : créer des places en nombre suffisant dans les dispositifs ULIS, ouvrir des places en IME, recruter des AESH.

Pour finir, ne perdons pas de vue que les effets de la crise sanitaire se feront sentir dans nos classes encore longtemps. De nombreux élèves sont, seront en difficulté. Nous ne pouvons pas faire comme si la situation était habituelle. L'école a besoin de moyens maintenus, même accrus pour faire face à cette urgence et se montrer à la hauteur de l'enjeu. Les équipes ont besoin de stabilité pour relever ce défi. C'est le cas de la situation de l'école de Louargat au sujet de laquelle nous interviendrons au cours de l'étude du projet.

Si nous devons lors de ce CT voter sur la politique nationale, nous voterions contre.

En CTA le Sgen-CFDT Bretagne a voté contre le projet académique qui de notre point de vue présentait de nombreux défauts. Il s'agit de voter aujourd'hui sur votre projet de répartition de moyens pour les Côtes d'Armor, qui est inscrit dans le cadre général. Notre décision n'est pas totalement arrêtée, nous attendons d'entendre vos réponses à nos demandes pour exprimer le choix des personnels que nous représentons.

Merci de votre écoute.